



Communauté de Communes du Pays de Salers

Procès Verbal Conseil Communautaire du 17 mars 2016

Etaient présents : François DESCOEUR, André DUJOLS, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, François LACHAZE, Christian LAFARGE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE, Marc BENECH, Jean-Christophe BORNE, Véronique CHABEAUD, Louis CHAMBON, Michel CHAMPS, Jacques CHASSAGNE, Michel CONSTANT, Jean-Louis DAPON, Colette DAUZET, Henri DIDELOT, Jean-Marie FABRE, Emmanuel FONROUGE, Christian FOURNIER, Jean-Louis FRAYSSE, Jean-Pierre FRUQUIERES, Isabelle GARRELON, Jacques KLEM, Abel LAPEYRE, Jean-Louis LAYAC, Michel LESPINE, Christian LUSSERT, Dominique REMY, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Claude VERDIER, Monique VIOSSANGE

Excusés : Jean-Yves BONY, André DAYRAL

Représentés: Michel FABRE par Isabelle GARRELON, Elda CAUDA par Martial MEYDIEU, Jean LOUISFERT par André DUJOLS, Françoise MARRONCLE par Jacques KLEM, Jean-Bernard PASSENAUD par François LACHAZE, Jean RODDE par Bruno FAURE

Ordre du Jour

1. Comptes de gestion
2. Comptes administratifs 2015, Budgets primitifs 2016 et dotations
3. Vote des taux
4. Présentation de la convention pour le financement du renouvellement des éclairages publics avec le SDE 15
5. Questions diverses

1. Comptes de gestion 2015 (DECC 2016 003)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les comptes de gestion présentés.

2. Comptes administratifs 2015, Budgets primitifs 2016 et dotations

A. Budget Général

a. Compte administratif 2015 : budget général (DECC 2016 004)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité le compte administratif ci-après résumé:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		43 749.84		1 662 927.20		1 706 677.04
Opérations exercice	2 053 749.79	1 470 911.87	3 400 531.33	4 438 670.86	5 454 281.12	5 909 582.73
Total	2 053 749.79	1 514 661.71	3 400 531.33	6 101 598.06	5 454 281.12	7 616 259.77
Résultat de clôture	539 088.08			2 701 066.73		2 161 978.65
Restes à réaliser	48 000.00	85 000.00			48 000.00	85 000.00
Total cumulé	587 088.08	85 000.00		2 701 066.73	48 000.00	2 246 978.65
Résultat définitif	502 088.08			2 701 066.73		2 198 978.65

b. Affectation du résultat de fonctionnement 2015 BUDGET GENERAL (DECC 2016 005)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les reports de résultats suivants:

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	1 662 927.20
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	2 407 810.78
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	1 038 139.53
Résultat cumulé au 31/12/2015	2 701 066.73
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	2 701 066.73
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	502 088.08
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	2 198 978.65
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

c. Budget primitif 2016 – budget général (DECC 2016_006)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité moins 3 abstentions, le budget primitif 2016 du budget général, qui se présente comme suit,

- Dépenses de fonctionnement : 6 882 537.52€
- Recettes de fonctionnement : 6 882 537.52€
- Dépenses d'investissement : 7 336 880.16€
- Recettes d'investissement : 7 336 880.16€

d. Dotations Office de Tourisme du Pays de Salers 2016 (DECC 2016_002)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité la dotation de fonctionnement à l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Salers, constitué sous forme d'EPIC pour un montant de 235 000€.

B. Budget Ordures Ménagères

a. Vote du Compte Administratif - ORDURES MENAGERES (DECC 2016_013)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité le compte administratif ci-après résumé:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	472 669.25				472 669.25	
Opérations exercice	581 566.97	560 916.11	764 238.50	943 340.18	1 345 805.47	1 504 256.29
Total	1 054 236.22	560 916.11	764 238.50	943 340.18	1 818 474.72	1 504 256.29
Résultat de clôture	493 320.11			179 101.68	314 218.43	
Restes à réaliser	95 126.46	107 140.00			95 126.46	107 140.00
Total cumulé	588 446.57	107 140.00		179 101.68	409 344.89	107 140.00
Résultat définitif	481 306.57			179 101.68	302 204.89	

b. Affectation du résultat de fonctionnement - ORDURES MENAGERES (DECC 2016_014)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les reports de résultats suivants:

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	152 787.50
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	179 101.68
Résultat cumulé au 31/12/2015	179 101.68

A.EXCEDENT AU 31/12/2015	179 101.68
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	179 101.68
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

c. Budget primitif 2016 – Ordures ménagères (DECC_2016_015)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité, le budget primitif 2016 du budget ordures ménagères, qui se présente comme suit,

- Dépenses de fonctionnement : 1 098 109.63€
- Recettes de fonctionnement : 1 098 109.63€
- Dépenses d'investissement : 789 721.51€
- Recettes d'investissement : 789 721.51€

C. Budget Transports scolaires

a. Vote du compte administratif - Transports scolaires (DECC_2016_007)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité le compte administratif ci-après résumé:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			15 815.37		15 815.37	
Opérations exercice			75 331.17	91 146.54	75 331.17	91 146.54
Total			91 146.54	91 146.54	91 146.54	91 146.54
Résultat de clôture						
Restes à réaliser						
Total cumulé						
Résultat définitif						

b. Affectation du résultat de fonctionnement - Transports scolaires (DECC_2016_008)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les reports de résultats suivants:

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	-15 815.37
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	15 815.37
Résultat cumulé au 31/12/2015	
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

c. BUDGET PRIMITIF 2016 - TRANSPORTS SCOLAIRES (DECC 2016_009)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité, le budget primitif 2016 du budget transports scolaires, qui se présente comme suit,

- Dépenses de fonctionnement : 78 800.00€

- Recettes de fonctionnement : 78 800.00€

D. Budget Bâtiment GBL – Desprat Couderc

a. Vote du Compte Administratif - Bâtiment GBL (DECC 2016_010)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité le compte administratif ci-après résumé:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	29 896.09				29 896.09	
Opérations exercice	2 675.00				2 675.00	
Total	32 571.09				32 571.09	
Résultat de clôture	32 571.09				32 571.09	
Restes à réaliser						

Total cumulé	32 571.09				32 571.09	
Résultat définitif	32 571.09				32 571.09	

b. Affectation du résultat de fonctionnement- Bâtiment GBL (DECC 2016 011)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les reports de résultats suivants:

Pour Mémoire
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)
RESULTAT DE L'EXERCICE :
EXCEDENT
Résultat cumulé au 31/12/2015
A.EXCEDENT AU 31/12/2015
Affectation obligatoire
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)
Déficit résiduel à reporté
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068
Solde disponible affecté comme suit:
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)
B.DEFICIT AU 31/12/2015
Déficit résiduel à reporter - budget primitif

c. Budget primitif 2016 - Bâtiment GBL (DECC 2016 012)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité, le budget primitif 2016 du budget GBL, qui se présente comme suit,

- Dépenses de fonctionnement : 1 000.00€
- Recettes de fonctionnement : 1 000.00€
- Dépenses d'investissement : 1 432 571.09€
- Recettes d'investissement : 1 432 571.09€

E. Coopérative de St Bonnet de Salers

a. Vote du Compte Administratif – Coopérative Laitière de St Bonnet (DECC 2016_016)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité le compte administratif ci-après résumé:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 038 641.95		190 555.19		1 229 197.14	
Opérations exercice	943 302.27	804 103.98	101 494.55	135 442.47	1 044 796.82	939 546.45
Total	1 981 944.22	804 103.98	292 049.74	135 442.47	2 273 993.96	939 546.45
Résultat de clôture	1 177 840.24		156 607.27		1 334 447.51	
Restes à réaliser	63 185.00	686 285.00			63 185.00	686 285.00
Total cumulé	1 241 025.24	686 285.00	156 607.27		1 397 632.51	686 285.00
Résultat définitif	554 740.24		156 607.27		711 347.51	

b. Affectation du résultat de fonctionnement - COOPERATIVE DE SAINT BONNET DE SALERS (DECC 2016_017)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les reports de résultats suivants:

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	- 190 555.19
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	33 947.92
Résultat cumulé au 31/12/2015	- 156 607.27
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2015	- 156 607.27
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	- 156 607.27

c. Budget primitif 2016 – Coopérative Laitière de St Bonnet de Salers (DECC 2016_018)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité, le budget primitif 2016 du budget Coopérative Laitière de St Bonnet de Salers, qui se présente comme suit,

- Dépenses de fonctionnement : 931 494.41€
- Recettes de fonctionnement : 931 494.41€
- Dépenses d'investissement : 1 626 888.11€
- Recettes d'investissement : 1 626 888.11€

F. SPANC

a. Vote du compte administratif - SPANC (DECC 2016_019)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité le compte administratif ci-après résumé:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				15 916.27		15 916.27
Opérations exercice			19 545.34	27 730.00	19 545.34	27 730.00
Total			19 545.34	43 646.27	19 545.34	43 646.27
Résultat de clôture				24 100.93		24 100.93
Restes à réaliser						
Total cumulé				24 100.93		24 100.93
Résultat définitif				24 100.93		24 100.93

b. Affectation du résultat de fonctionnement - SPANC (DECC 2016_020)

→ Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les reports de résultats suivants:

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	15 916.27
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	8 184.66
Résultat cumulé au 31/12/2015	24 100.93
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	24 100.93
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	24 100.93
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

c. Budget primitif 2016 - SPANC (DECC 2016 021)

- Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité, le budget primitif 2016 du budget SPANC, qui se présente comme suit,
- Dépenses de fonctionnement : 234 100.93€
 - Recettes de fonctionnement : 234 100.93€

3. Taux d'imposition 2016 (DECC 2016 001)

- Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de reconduire les mêmes taux:
- CFE: 29.59%
 - Taxe d'habitation : 12.02%
 - Taxe sur le foncier bâti : 1,45%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 10.37%
 - Taxe Ordures Ménagères : 12.95%

4. Présentation de la convention pour le financement du renouvellement des éclairages publics avec le SDE 15

Le Président que la Communauté de Communes du Pays de Salers a été labélisée Territoires à Energies Positives pour la Croissance Verte.

Dans ce cadre, il précise que le remplacement des éclairages publics en partenariat avec le SDE va débuter prochainement et sera matérialisé par une convention.

- Remplacement des éclairages énergivores du Pays de Salers : 1 000 000€HT
- Prise en charge par le Syndicat d'Energies: 500 000€
- Prise en charge Pays de Salers via TEPCV : 250 000€
- Coût résiduel communes : 250 000€
 - → Soit une économie pour les communes de 75%

5. Questions diverses

Le Président rappelle aux élus les conclusions de la dernière réunion de la CDCI. Il précise que le Pays de Salers conjointement avec le Pays de Mauriac avait déposé un amendement afin de ne pas fusionner. La CDCI a rejeté cet amendement à 30 voix contre 10. Les élus qui composent cette commission sont aller à l'encontre de la volonté des représentants de ces territoires.

La procédure administrative est encore longue et que la date effective de fusion (1^{er} janvier 2017 ou 1^{er} janvier 2018) n'est pas encore définitivement arrêtée.

Un important travail doit débuter : d'abord de bilans et de comparaisons, puis de propositions et de décisions.

